

**Dossier CRAS** : **Prison**

**Chronologie des luttes de  
1971 à 1975 extraite de la  
revue *VENCEREMOS***

—

+

**Articles du journal  
*Mid-Libre* de juillet 1974**

n°2

oct. 86

20f



VENCEREMOS

FIN 70 : Grève de la faim des maoïstes incarcérés.  
Le mouvement échoue.

# CHRONOLOGIE DES LUTTES

JANVIER, FEVRIER 71 : Grève de la faim des politiques.  
Manifestation à l'extérieur de soutien à tous les détenus.

1er MAI 71 : FLEURY. Refus de remonter de promenade au D3.  
Bastion avec les matons puis avec les CRS  
appelés en renfort. S'en suivent 15 condam-  
nationes de 2 mois avec sursis à 6 mois fermes;  
Motif : "dégradation de monument public".

5 MAI 71 : FLEURY. Révolte de 8 détenus. Ils lancent leurs  
revendications des toits : "PLUS ON NOUS  
ENFERMERA, PLUS ON SE REVOLTERA".

22 MAI 71 : PARIS. Des femmes de détenus distribuent des  
tracts contre les conditions d'attente et pour  
une augmentation de la durée du parler.

La même chose se passe à Toulouse en liaison avec le G.I.P.  
(Le groupe d'informations - prisons).

22 JUILLET 71 : SAINT-PAUL DE LYON. Un maton est tué par  
le détenu Guy CHAUFFOUR avec une arme  
cachée dans un colis. PASTRE, secrétaire  
général du syndicat CGT-Pénitenciaire,  
demande que SMIET supprime les colis.

5 AOUT 71 : Circulaire donnant le droit à tous les détenus  
de lire des journaux et des livres.

9 AOUT 71 : GRENOBLE. Grève de la faim générale des détenus  
majeurs. Soutien dans la rue. Leurs revendica-  
tions seront accordées (parloirs, hygiène,  
cantine).

1-2 SEPTEMBRE 71 : MELUN. Grève et sabotage dans les ateliers  
de la centrale.

9 SEPTEMBRE 71 : USA. ATTICA. 1200 prisonniers noirs du  
pénitencier d'ATTICA prennent 46 surveil-  
lants en otage. Ils contrôleront la prison  
pendant 5 jours. Refusant de céder, l'Etat  
américain ordonne l'intervention des flics  
qui tirent au fusil d'assaut. Bilan :  
environ 100 morts dont 11 surveillants.

22 SEPTEMBRE 71 : CLAIRVAUX. Un surveillant et une infirmière  
pris en otage par deux détenus, BUFFET et

BOMTEN, sont tués lors de l'intervention des CRS. Ces deux prisonniers seront guillotins plus tard alors qu'un seul avait tué.

PLEVEN, alors ministre de la Justice, décide de céder aux pressions des syndicats de surveillants et pour punir l'ensemble des détenus, supprime les colis de Noël dans une circulaire du 12 novembre 1971. Cette mesure est ressentie pour ce qu'elle est : UNE INJUSTICE, UNE BRIMADE COLLECTIVE. PLEVEN est allé trop loin!

21 NOVEMBRE 71 : POISSY. 400 détenus décident une grève du travail, doublée d'une grève de la faim qui durera quatre jours. Outre la circulaire PLEVEN, les grévistes protestent aussi contre les conditions de détention déplorable et pour de meilleurs salaires.

26 NOVEMBRE 71 : LA SANTE. Un détenu, LACOMBE, entame une grève de la faim pour l'abrogation de la circulaire PLEVEN. Le 1er décembre, au quartier haut de La SANTE, la grève de la faim est presque générale.

Le mouvement s'étend pour les mêmes raisons à Lyon (St-PAUL et St-JOSEPH), NIMES, GRENOBLE, DRAGUIGNAN, FRESNES.

Un fonctionnaire du ministère est obligé de recevoir une délégation d'une cinquantaine de familles de prisonniers et le GIP.

→ A la centrale NEY de TOUL, le mouvement va aller plus loin.

Le 5 DECEMBRE 71: Refus de réintégrer les cellules.

Le 7 DECEMBRE 71: Grève du travail.

Le 9 DECEMBRE 71: En arrivant dans leurs ateliers, les détenus du bâtiment C se soulèvent, s'arment avec leurs outils, virent les gardiens de la détention et se rendent maîtres du quartier des adultes. Ils dressent des barricades, postent des vigies sur les toits. Ils exigent le départ du directeur GALIANA, du gardien-chef THIAVILLE et de deux autres matons particulièrement sadiques (GUILLOU et BELHAIRE). Ils exigent également la fin des sévices, des salaires décentes. Le mouvement s'étend au quartier des jeunes qui eux détruisent tout leur bâtiment. Ceci afin de provoquer leur transfert. La direction de l'A.P., LE CORNO, se déplace en personne pour négocier et accorde une satisfaction orale aux émeutiers.

Le 10 DECEMBRE 71: Transfert des jeunes. Alors que la situation est normalisée, les détenus s'aperçoivent que GALIANA le directeur et le surveillant-chef sont toujours dans l'enceinte de la prison.

8 MAI 73 : SAINT-PAUL DE LYON. Les détenus montent sur les toits pour protester contre les conditions de détention et la lourdeur des travaux.

Le 13 DECEMBRE 71 :- Pour protester contre la promesse non tenue (cette trahison de l'A.P.), une partie des détenus cassent leurs cellules; mais les gardes-mobiles qui avaient été maintenus dans la centrale matent très rapidement et très violemment cette mutinerie.

15 JANVIER 72 : NANCY. M.A. CHARLES III. Comme à Toul, des toits, les détenus font parvenir leurs revendications à la population amassée autour de la prison.

- Suppression de la tutelle pénale et de l'interdiction de séjour, de la censure sur les journaux.

- Arrêt des sévices et amélioration des conditions de détention.

Ils dévastent la prison et résistent plusieurs heures aux flics qui doivent utiliser un hélicoptère. Dehors, la foule se solidarise avec les mutins.

FIN JANVIER : MELUN. Dns la foulée de Nancy et de Toul, un manifeste de prisonniers est popularisé et diffusé à l'extérieur (plus de conditionnelles, semi-liberté, abolition de la censure, etc.).

APPEL  
A LA  
POPULASSE  
.....  
26 JANVIER 72 :  
.....  
Les prisonniers en lutte

26 JANVIER 72 : Propagation d'un texte similaire des détenus de MURET.

15 FEVRIER 72 : TOUL. Grève de la faim des émeutiers de Nancy transférés à la centrale NEY. Demandent le droit au travail et la suppression de leur isolement. Le mouvement obtient satisfaction.

22 MAI 72 : TOUL. Grève à l'atelier de polissage pour une hausse des salaires et sur les conditions de travail.

8 JUIN 72 : Procès contre 6 mutins de TOUL. Mobilisation à l'extérieur et grève de la faim en solidarité à Nancy. Condamnations de 5 à 8 mois et 250F d'amende.

FIN 72 : Naissance du CAP (Comité action prisons).

MARS 74 : CJD DE Fleury-Mérogis. Mort d'un jeune détenu, Patrick MIRVAL, dans l'ascenseur le menant au litard.

5 AVRIL 73 : MELUN. 40 détenus se révoltent contre les conditions de détention. Le mouvement s'étend. 150,200 prisonniers y participent. Ils crient que l'A.P. veut les éliminer et les séparer pour toujours de leurs familles, de leurs enfants ("RENDEZ-NOUS NOS GOSSES!"). La révolte est sauvagement réprimée. 177 se mettent en grève de la faim pendant cinq jours.

8 MAI 73 : SAINT-PAUL DE LYON. Les détenus montent sur les toits pour protester contre les conditions de détention et la lourdeur des peines.

25 MAI 73 : MARSEILLE. LES BAUMETTES. Révolte, toujours contre les conditions de détention.

15 SEPTEMBRE 73 : LA SANTE. 15 détenus sur les toits pour l'amélioration des conditions de détention. Ils forment un comité d'action pour la défense des intérêts des détenus (CADID). Ils s'automutilent et écrivent leurs revendications avec leur sang. Les CRS répriment et l'administration pénitentiaire procède à de nombreux transferts pour briser la lutte.

Le journal du CAP consacre son journal à la suppression des prisons.

" UNE PRISON NE S'AMMENAGE PAS, ELLE SE DETRUIT OU BIEN ELLE VOUS DETRUIT... "

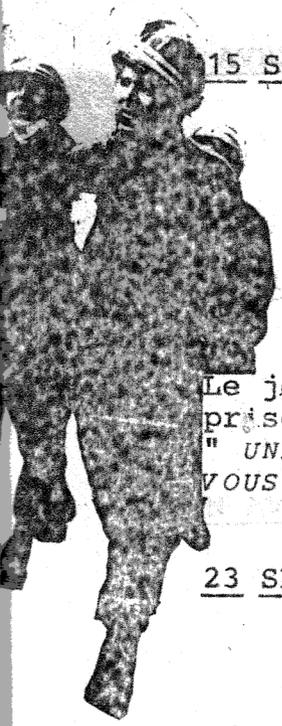
23 SEPTEMBRE 73 : LA SANTE. La lutte paie. Obtention de certaines revendications (douches, cinéma, meilleure cuisine, transistors, cigarettes, etc.).

25 OCTOBRE 73 : MELUN. Les détenus occupent les toits de leur prison "modèle". 80 discutent avec les passants. En plus des améliorations quotidiennes, ils demandent une réforme plus nette, plus appliquée (conditionnelles, parloirs). Les CRS répriment dans le sang.

NUIT DU 7-8 JANVIER 74 : MELUN. Nouvelle révolte. 300 détenus refusent de rentrer en cellule. Toujours contre les conditions de détention. Ils publient une lettre avec leurs revendications (hausse des salaires, parloirs, soins médicaux).

6-7 MARS 74 : EYSSE. Maison centrale. Mutinerie contre la suppression des activités (sport, loisirs) par le nouveau directeur RIZZO.

MARS 74 : CJD DE Fleury-Mérogis. Mort d'un jeune détenu, Patrick MIRVAL, dans l'ascenseur le menant au mitard.



pour de prison ?  
mitard...

16 MARS 74 : FRESNES, FLEURY, LA SANTE. Des familles se rassemblent devant les prisons, elles font signer une pétition demandant la suppression du mitard et la vérité sur la mort de P. MIRVAL.

20 AVRIL 74 : MENDE (prison de haute sécurité) LOZERE. Rassemblement organisé par le CAP devant la prison, où les gens dénoncent cette prison de haute sécurité "chef-lieu de la torture" et en demandent la destruction.

24 AVRIL 74 : FLEURY. Communiqué d'un groupe de résistance interne à la taule. Les prisonniers dénoncent les assassinats, suicides, matraquages etc. Un groupe est créé pour faire sortir toute info sur la prison.

FIN AVRIL : FLEURY. 4 jeunes montent sur les toits pour obtenir des promenades plus longues. Ils y restent 3 jours jusqu'à l'intervention des CRS. Cette info fut communiquée à l'époque par des familles et le CAP. L'administration pénitentiaire ayant gardé le silence le plus total sur cette affaire.

3 MAI 74 : PERRIGUEUX. Révolte à la maison d'arrêt. Celle-ci démarre dans le quartier des jeunes (17 à 22 ans). Les détenus montent sur les toits pour protester essentiellement contre la nourriture et les conditions de détention particulièrement dures.

13 MAI 74 : Après les violences du 1er mai, les familles exigent la suppression du mitard.

NUIT DU 16 au 17 MAI 74 : 60 détenus montent sur les toits pour demander l'accélération des procédures de jugement. Ils sont réprimés par la force.

17 MAI 74 : FLEURY. Des détenus appartenant au COREIN (Comité de résistance interne de Fleury-Mérogis) envoient une lettre à Giscard et Mitterrand sur la surpopulation pénale, pour la suppression de l'incarcération des jeunes, pour une réforme du système pénitentiaire (censure, isolement, hausse des salaires, mitard: un avocat au prétoire, plus de remises de peines : conditionnelles etc.).

17 MAI 74 : ENSISHEIM. 100 détenus refusent de remonter de promenade pour obtenir une permission de sortie pour l'un des leurs.

19 JUILLET 74 : CLAIRVAUX. Révolte dans un bâtiment. Craignant une prise d'otages comme en 71, les matons s'enfuient. La centrale tombe aux mains des





17 MAI 74 : Des éducateurs se mettent en grève. Ils protestent contre leur rôle de gardiennage et pensent même à refuser de continuer ce travail.

18 MAI 74 : LA TALAUDIÈRE. 17 mineurs refusent de remonter de promenade. Ils sont soutenus par l'ensemble des prisonniers. Ils s'affrontent durement aux flics.

4 JUIN 74 : LA SANTE. Patrick NOULET débute une grève de la faim pour que les détenus aient le droit de lire les livres de leur choix.

5 JUIN 74 : ENSISHEIM. 250 prisonniers manifestent contre l'arrêt du programme radio diffusé par haut-parleur. Ils réclament le droit de posséder un transistor individuel.

12 JUIN 74 : Publication dans la presse d'un nouveau texte du COREIN de Fleury-Mérogis.

23 JUIN 74 : LA SANTE. Un autre détenu se joint à la grève de la faim de Patrick NOULET.

24 JUIN 74 : LA SANTE. Patrick NOULET porte plainte pour atteinte à la liberté des détenus.



26 JUIN 74 : LA SANTE. 300 détenus refusent de remonter de promenade. 15 montent sur les toits, d'autres restent dans les cours. Ils réclament les parloirs libres, plus de promenade, de provisoires, le respect des détenus (nourriture, censure). Certains se taillaient les veines. Bien entendu les CRS répriment sauvagement.

27 JUIN 74 : La presse publie un texte du CADID (LA SANTE) dénonçant le nombre croissant de suicides en détention.

JUIN 74 : Une délégation de soutien à P. NOULET est reçue par Thérèse DORLHAC secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire.



JUIN 74 : Sur le principe, la Chancellerie libéralise la lecture des journaux et l'écoute de la radio dans les prisons.

18 JUILLET 74 : CENTRALE DE CLAIRVAUX. Après une altercation entre détenus, deux d'entre eux sont envoyés au mitard pour 15 jours. Mobilisation des autres détenus pour réclamer la levée de la punition.

19 JUILLET 74 : CLAIRVAUX. Révolte dans un bâtiment. Craignant une prise d'otages comme en 71, les matons s'enfuient. La centrale tombe aux mains des

insurgés. Les ateliers sont totalement détruits par le feu.

20 JUILLET 74 AU MATIN : Assaut des flics. Deux détenus sont tués, un est grièvement blessé. Les transferts se font en nombre.

20 JUILLET 74 AU SOIR : Déclaration à la radio de Jean LECANUET alors ministre de la Justice :

"Il ne peut être question aux yeux du ministre de la Justice de laisser la violence et la révolte s'établir dans les prisons. La fermeté et la rigueur ne sont pas contradictoires mais complémentaires d'un effort profond d'humanisation."

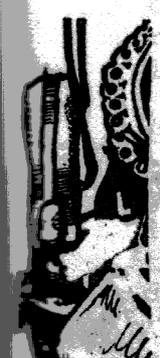


20 JUILLET 74 : NIMES. Une cinquantaine de prisonniers sur 400, écoutant en direct les déclarations de LECANUET à la radio, commencent à le huer et refusent de regagner leurs cellules. Le chahut se transforme vite en émeute. Devenus maîtres des lieux, les mutins ouvrent les cellules, pillent l'économat, mettent le feu aux bâtiments administratifs dont le greffe, ainsi qu'aux ateliers.

21 JUILLET AU MATIN : NIMES, CENTRALE. Intervention de 400 flics aidés par un hélicoptère. 2 flics et 8 détenus sont hospitalisés; 2 détenus disparaissent.

24 JUILLET 74 : CAEN. 200 des 300 détenus travaillant aux ateliers, refusent de reprendre le travail; ils réclament à être payés au SMIG et exigent de meilleures conditions de détention (hygiène). Le soir, le mouvement se transforme en révolte avec montée sur les toits et début d'incendie.

25 JUILLET 74 AU MATIN : Les CRS interviennent avec l'aide d'un hélicoptère.



25 JUILLET 74 : EYSSES. Grève dans les ateliers de 450 détenus pour l'augmentation des salaires.

25 JUILLET 74 : LOOS-LES-LILLE. Révolte générale. Destroy complet de la prison. Encore une fois, les détenus mettent le feu aux ateliers. La répression des flics est sauvage.

NUIT DU 26 AU 27 JUILLET 74 : Deux attentats à l'explosif en solidarité avec les mouvements de révolte dans les taules ont lieu. L'un Place VENDOME contre le ministère, l'autre contre le siège d'un syndicat de matons.

27 JUILLET 74 : LA SANTE. 190 détenus du quartier bas lancent un appel au calme à tous les prisonniers, en attendant la réforme du système pénitentiaire.

27 JUILLET 74 : LA SANTE. Emeute au quartier haut de la prison. Les détenus exigent la réformation. Les CRS interviennent et répriment dans le sang. Bilan: un mort.

JUILLET 74 : LA TALAUDIÈRE (Saint-Etienne). Les détenus refusent de réintégrer leurs cellules en remontant de la promenade. Le surveillant-chef, armé, tire et tue un prisonnier. Gilles BESNARD. Les prisonniers mettent le feu au dernier étage. Les CRS interviennent brutalement comme à l'accoutumée.

30 JUILLET 74 : SAINT-MARTIN-DE-RE. Dans ce centre pénitentiaire un détenu s'empare des clefs d'un gardien et ouvre les portes de 200 cellules. Les mutins mettent le feu à trois bâtiments neufs. Dans l'un d'entre eux, des bouteilles d'acétylène explosent. Les flics donnent l'assaut mais les prisonniers résistent courageusement. Bilan: 2 morts, 25 hospitalisés dont deux gardiens.

Du 19 juillet au 5 août 74, La Chancellerie enregistrera au total 89 mouvements de révolte collectifs dont 9 mutineries; 11 établissements furent partiellement ou totalement détruits;

Il y eut officiellement 7 morts. Mais c'est sans compter les matraquages et autres sévices. Il est sûr que dans ses chiffres le ministère ne compte pas ce jeune détenu de 22 ans à Fleury suspendu à sa fenêtre et tabassé par les CRS jusqu'à ce qu'il lâche prise; pas plus que ces 100 jeunes du D2 choisis au hasard et qui ont été regroupés dans la cour, foutus à poil, allongés sur le sol, matraqués, les CRS leur sautant dessus. A chaque cri, les coups redoublaient.

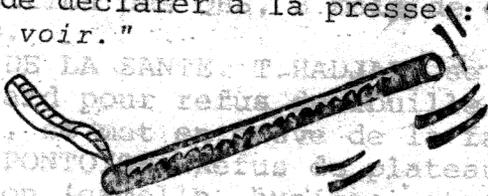
Suite à ces mouvements, et sur leur dos, s'étend un mouvement de grève des gardiens de prison qui en profitent pour demander des hausses de salaires. PONIATOWSKI, alors ministre de l'Intérieur débloquera 17 milliards pour que les matons reprennent le travail.

OCTOBRE 74 : Inaugurant le QNS de Fresnes, Talab MADJADI fait une Pour étouffer le scandale des conditions de détention et éviter que l'opinion publique se solidarise avec les révoltés, le gouvernement de l'époque fera en sorte que n'apparaissent dans les informations que l'ampleur des dégâts matériels. Des habitants de Lille seront conviés à visiter la prison dévastée de Loos accompagnés par le préfet du Nord de l'époque qui aura le culot de déclarer à la presse: "Les habitants de la région peuvent tout voir."

JUILLET 77 : QNS DE LA SANTE. T-HADJADI fait passer à tabac et pour des motifs de refus de travail à corps. Daniel BERRIOL- de cellule, est assassiné de 12 balles par solidarité.

NOVEMBRE 77 : PONTONVILLE. Plateau de 177 détenus pour les 35 de détention (gamelles, hygiène, etc.).

1978 : A l'initiative de 8 "meneurs" des QNS, un mouvement de la fait touche 685 détenus d'après la Chancellerie. Fresnes, La Santé, Sene, Evreux, Clairvaux, St-Martin-de-Ré, Angoulême,



Face à ces révoltes qui lui démontrent d'une part, que le prolétariat emprisonné est capable d'un haut niveau de combativité et d'organisation et d'autre part, que les institutions pénitentiaires sont archaïques et inadaptées à leur fonction sociale, l'Etat est obligé d'entreprendre une réforme de fond du système d'enfermement français. Les réformes de PLEVEN en 72 étaient insuffisantes. Dès le 7 août 74, à l'issue du conseil des ministres, est annoncée une large réforme pénitentiaire qui rend dans un premier temps la vie en prison plus supportable et qui a l'ambition de favoriser la réinsertion des détenus. La mise en forme et l'application de cette restructuration du système carcéral s'étalera jusqu'en juillet 75.

#### LES GRANDES LIGNES DE LA REFORME :

Port de la tenue pénale (droquet) non obligatoire, abolition des "cages à poules" (théoriquement depuis le 21/9/73), élargissement des possibilités de cantine, coupe des cheveux non obligatoire, assouplissement des conditions d'obtention des parloirs et de leur fréquence, facilités de circulation de la presse écrite, augmentation des salaires des prisonniers travailleurs, assurance vieillesse, inscription à l'ANPE et assurance chômage pour certains, détention provisoire limitée à six mois pour les primaires, non inscription sur le volet 3 du casier judiciaire des peines inférieures à deux ans, plus de conditionnelles et permissions de sortie, création des Centres de détention (forme intermédiaire entre la M.A. et la Centrale), création de 1500 postes supplémentaires de surveillants, création des QHS et QSR.

7 DECEMBRE 74 : Manifestation du CAP pour soutenir 8 détenues en grève de la faim à la MAF de Fleury-Mérogis. Celles-ci exigent l'application de la réforme promise et la liberté de choisir leur médecin.

DE 1975 A 1981, LA LUTTE DES PRISONNIERS SE CONCENTRE ESSENTIELLEMENT CONTRE LES QHS ET QSR.

7 MAI 75 : BRIVE. Lors d'une tentative d'évasion manquée, un surveillant est tué. Les matons font grève dans plusieurs prisons.

23 MAI 75 : Un décret institue les QHS et QSR pour les condamnés.

30 SEPTEMBRE 75 : Publication d'une circulaire qui étend l'application du décret du 23 mai aux prévenus.

5 JUILLET 75 : Tentative d'évasion collective du QHS de Lisieux. Les matons sont pris en otages. Intervention des gendarmes au gaz anesthésiant.

19 OCTOBRE 76 : Inaugurant le QHS de Fresnes, Taleb HADJADJ fait une grève de la faim de 75 jours pour en sortir. Il échoue.

7 MARS 77 : Du QHS de Fresnes, cinq détenus appellent à une grève de la faim illimitée contre les conditions de détention qu'ils subissent. Ils arrêtent au bout de huit jours après les promesses de la chancellerie (non tenues).

16 MARS 77 : LA SANTE. 110 détenus les ont rejoints dans la lutte. Leurs revendications : abolition des QHS, 3 mois de grâce annuelles pour tous, parloirs libres.

7 SEPTEMBRE 77 : QHS DE LA SANTE. T. HADJADJ se fait passer à tabac et prend 30 jours de mitard pour refus de fouille à corps. Daniel DEBRIEL-LEZ, voisin de cellule, se met en grève de la faim par solidarité.

1 et 7 NOVEMBRE 77 : PONTOISE. Refus de plateau de 177 détenus pour les conditions de détention (gamelle, hygiène, etc.).

9 JANVIER 78 : A l'initiative de 8 "meneurs" des QHS, un mouvement de grève de la faim touche 685 détenus d'après la chancellerie. Fresnes, Fleury, La Santé, Mende, Evreux, Clairvaux, St-Martin-de-Ré, Angoulême,

MIDI-LIBRE

# LA MUTINERIE DE LA PRISON DE NIMES A ÉTÉ MAITRISÉE

DEUX MEMBRES DU SERVICE D'ORDRE BLESSÉS  
HUIT DÉTENUS ATTEINTS DE CONTUSIONS DIVERSES  
mais deux autres ont disparu



Au petit jour, les détenus se sont rassemblés sur le toit des bâtiments encore intacts, invectivant les forces de l'ordre

# mid-RÉGION... mid-RÉGION

## NIMES : la prison centrale est dévastée après une nuit de révolte et de folie

Nîmes. — Il ne reste pratiquement plus rien de la Maison centrale de Nîmes. Les locaux que le feu a épargnés au cours de cette nuit démentielle de samedi à dimanche ont été entièrement saccagés par les mutins. Les tuiles et les poutres des toits, pour leur part, ont servi de munitions aux prisonniers bombardant jusqu'à l'ultime minute de résistance les représentants de l'ordre. Les dégâts de sont pas chiffrables : ils s'élèvent certainement à plusieurs dizaines de millions de francs. Il faudra maintenant attendre de longs mois avant que le Fort Vauban, comme les Nimois appellent la Maison centrale, accueille à nouveau une population pénitentiaire. De très importants travaux étaient en cours. De nouveaux bâtiments devant remplacer les affreuses « cages à poules » qui servaient encore de cellules, la nuit, aux détenus. Mais ces nouveaux dortoirs ne sont pratiquement pas sortis de terre. Et il faut de toute

urgence reloger les quelque 410 détenus que compte actuellement l'établissement.

Ainsi, la centrale de Nîmes remonte-t-elle sur la scène de l'actualité. Elle l'avait connue en 1967, lorsqu'un détenu, Maurice Gateau, purgeant une peine de réclusion criminelle à perpétuité, avait tué un surveillant principal, M. Marius Albe, en lui plongeant dans le cœur une des lames d'une paire de ciseaux de tailleur. La Maison centrale avait encore fait parler d'elle à la suite d'événements auxquels elle servit par la suite de cadre : suicides, fouilles spectaculaires des détenus. Puis plus près de nous, grève quasi-générale du travail.

Aujourd'hui, tout un passé paraît aboli. Et, au-delà des dégâts matériels, il y a cette révolte des repris de justice au casier judiciaire lourdement chargé, révolte que l'homme de la rue peut difficilement comprendre à l'heure où un pas important semble vouloir être franchi pour l'amélioration de la situation des détenus.

### Après l'intervention télévisée du Garde des Sceaux

C'est justement à propos de cette humanisation qu'est née la mutinerie.

Samedi soir, les prisonniers écoutaient le Garde des Sceaux parlant à la télévision. M. Lecanuet déclarait, vers 20 h, 15, que si cette humanisation était souhaitable, elle ne devait pas être séparée d'une certaine fermeté. Ces propos ne plurent pas aux détenus qui les accueillirent par des huées, des exclamations, des vociférations.

Cette protestation allait revêtir,

au cours de la nuit, des formes de plus en plus grave, connaître une escalade dont on se demandait à un certain moment où elle s'arrêterait.

Le vaçarme était si grand que la poignée de surveillants qui assure la sécurité de nuit s'apercevait sur-le-champ que l'affaire était très sérieuse. Laissant les protestataires dans une cour, près des dortoirs, ils se repliaient et alertaient gendarmes et gardiens de la paix.

### Des meneurs... et de l'alcool

Les premières forces de police arrivaient dès 20 h. 30, tendaient autour du bâtiment un cordon

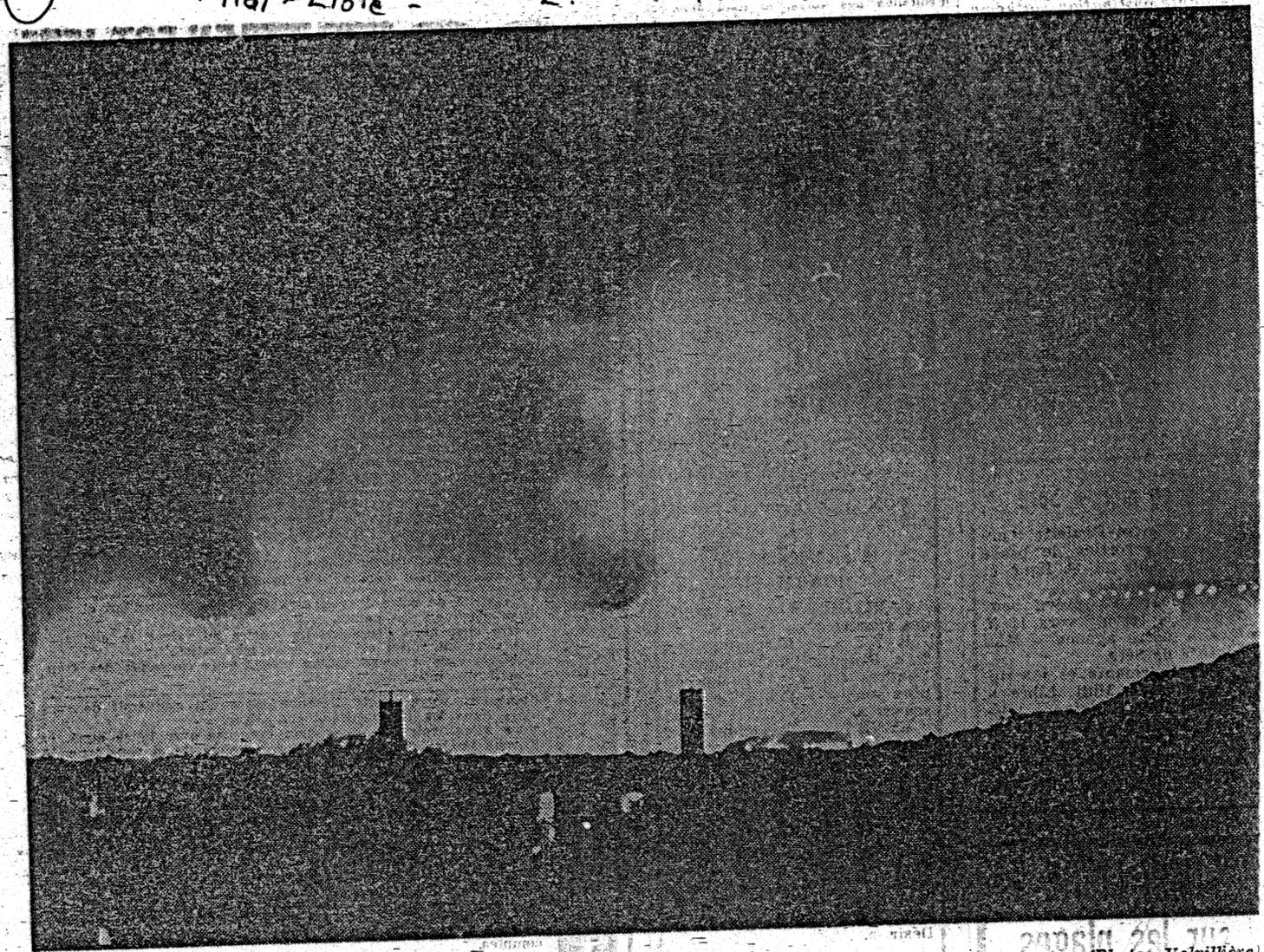
de protection destiné surtout à éviter les évasions. Dès cet instant, l'on avait la certitude que des meneurs avaient pris en main l'affaire. Ils ouvraient les autres cellules, grossissant ainsi le nombre des révoltés, pratiquement tous les détenus. Ceux-ci pénétraient dans les cours intérieures, investissaient tous les bâtiments, fracturaient la porte des économats, ce qui leur permettait de faire une très ample provision de bouteilles de bière et de vin.

L'alcool allait dès lors jouer un très grand rôle dans la mutinerie, les détenus étant plus ou moins ivres lorsqu'ils gagnèrent les toits et mirent le feu d'abord au bâtiment abritant les services



Document exclusif : deux détenus légèrement blessés, ramenés menottes aux mains après avoir été soignés au Centre hospitalier.

lorsque tous les effectifs du maintien de l'ordre auraient été groupés au pied de la maison centrale, on aviserait. Si les esprits s'étaient alors calmés, l'assaut ne serait pas donné. Dans le cas contraire, l'attaque serait ordonnée.



(Photos Volpillière)

Dans la nuit, l'immense lueur de l'incendie s'étendant sur Nîmes.

### L'assaut

Peu à peu, les forces de police grossissaient. Il y avait, dans la rampe d'accès conduisant à la prison, les escadrons de gendarmerie mobile de Nîmes et de Perpignan, les compagnies de sécurité républicaine d'Avignon et de Lyon, ainsi que de nombreux gendarmes venus des brigades du Gard et des gardiens de la paix, soit environ 400 hommes.

Les curieux, dont le nombre avait grossi et atteignait plusieurs centaines, pouvaient apercevoir, depuis la rue, les prisonniers enmitoufflés dans des couvertures, invectivant les forces de l'ordre. C'est à ce moment que plusieurs prostituées, qui avaient réussi à franchir les barrages et qui se trouvaient devant les portes de la prison, applaudirent

vivement les mutins. Une énergique intervention de la police était nécessaire pour disperser ces manifestantes.

Tout était prêt pour la phase finale. Lorsqu'il fut évident que les mutins ne se rendraient pas, la décision fut prise. Il était 6 heures. D'un hélicoptère monté par les gendarmes du groupe d'intervention basé à Mont-de-Marsan, des grenades lacrymogènes offensives et fumigènes étaient lancées dans les cours de la prison. De leur côté, C. R. S. et gendarmes mobiles continuaient à pilonner le bâtiment de grenades lacrymogènes. L'air devenait rapidement irrespirable. Malgré ce, les révoltés restaient plus ou moins sur leur position. Alors les 400 hommes entrèrent en action. Ils furent accueillis par une véritable pluie de tuiles arrachées des toits, tuiles auxquelles se mêlaient pierres et bouts de bois. Mais l'attaque était lancée, elle allait durer plus d'une heure, des flots de résistance tombant l'un après l'autre.

A 7 h. 15, la révolte était matée. Les mutins, s'ils témoignaient alors d'un certain calme, restaient arrogants dans leur attitude et paraissaient assez contents d'eux.

### Deux détenus disparus une dizaine de blessés

C'était alors l'appel, un très long appel, car les détenus avaient décidé de n'y pas répondre. D'autre part, le greffe de la prison ayant brûlé, le personnel ne dispose plus d'aucun document. Il a donc fallu procéder à une nouvelle identification, individuelle, de chaque détenu.

Dans l'après-midi, il apparaissait que deux d'entre eux étaient disparus. Il est peu probable qu'ils aient réussi à s'évader. Lorsque s'est développée la révolte, un détenu a bien tenté de s'enfuir, mais C. R. S. ou gendarmes mobiles encerclèrent la prison et il a été rapidement arrêté dans sa tentative.

On craint que les deux hommes manquant à l'appel n'aient péri dans l'incendie ou soient ensevelis sous les décombres.

Par ailleurs, la révolte s'est soldée par une dizaine de blessés sans gravité dont un C.R.S. et un surveillant, atteints par des

projectiles divers lancés par mutins.

Quant aux prisonniers, ils ont surtout été victimes de chocs lors de leur escapade sur les toits ou ont été incommodés par gaz lacrymogènes.

L'évacuation de la prison pose des problèmes qui n'ont pu être réglés dans la journée. Si quelques détenus ont été dirigés vers d'autres établissements, notamment aux Beaumettes, la plupart ont « campé », sous bonne garde sur les lieux mêmes qu'ils détruits, dans des installations de fortune. Leur répartition dans d'autres centrales nécessite certainement plusieurs jours.

M. ROUQUETTE

### L'action de la justice

Sur le plan judiciaire, la mutinerie a motivé l'ouverture par le Parquet de Nîmes, d'une information pour bris de prison qui a été confiée à M. Durand, juge d'instruction.

Cette information sera, selon toute probabilité, de très grande durée étant donné le nombre élevé de détenus qui ont pris part à la révolte, et dont la culpabilité sera retenue.

Midi Libre 22.07.74

## Mme Hélène DORLHAC :

### « C'est beaucoup plus grave que je ne pensais... ...Il faut agir vite »

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Condition pénitentiaire, qui réside à Nîmes où elle exerce la profession de médecin du travail, a déclaré à la presse en sortant de la maison centrale de Nîmes, où elle s'est rendue dans le courant de la matinée :

« C'est vraiment beaucoup plus grave que je ne le croyais. Je suis doublement traumatisée par cet événement. Il prouve qu'un malaise existe dans les prisons et qu'il faut agir vite. Je sais que la prison de Nîmes n'est pas très bonne et qu'il y a des « cages à poule », mais il était prévu de les supprimer ».



Mme Dorlhac : « Je suis d'autant plus affectée que je suis Nîmoise ».

Quelques minutes plus tard, Mme Dorlhac devait préciser :

« Ce n'est pas parce qu'il se produit des événements de violence, aussi regrettables et attristants soient-ils, que les réformes envisagées doivent être ajournées. Nous ne devons pas reculer, car s'il y a de tels incidents c'est parce qu'il existe un malaise dans les prisons. Nous devons y remédier le plus rapidement possible, sans pour autant céder au chantage de la violence. »

« Mais si l'on veut humaniser les prisons, il importe d'abord de revaloriser la condition du personnel pénitentiaire, qui se sent en état d'insécurité. Nous devons examiner favorablement ses revendications qui sont justifiées. Les deux problèmes sont concomitants. On ne peut les séparer. »

administratifs. Très rapidement, le sinistre prenait de l'importance. Le bâtiment n'était bientôt plus qu'un brasier d'où s'échappaient des gerbes d'étincelles trouant de leurs feux rouges l'opacité de la nuit.

Une centaine de mutins avaient participé à cette mise à feu. L'on devait les retrouver tout au long de cette nuit de folie au tout premier rang, tandis que leurs camarades qui n'avaient pas regagné leurs cellules restaient dans les cours, attendant passivement la suite des événements. C'est alors que de toit en toit, les détenus gagnaient tous les bâtiments, même l'immeuble où se trouvaient certains appartements du personnel, saccageant tout à l'intérieur des locaux, détruisant même des véhicules automobiles appartenant à des surveillants.

Ceux qui s'étaient juchés sur les toits invectivaient les forces de l'ordre et les autorités. De temps en temps, des voix réclamaient la réforme, celle judiciaire promise par les pouvoirs publics. A un moment même, les prisonniers demandèrent qu'il leur soit fait des propositions pour se rendre, voulant que ces propositions soient présentées par le Procureur de la République.

M. Oliveres était sur place, mais il ne fut pas donné suite à la demande des mutins. En effet, il avait été décidé que

### « Pas de blessés par les forces de l'ordre » souligne le préfet du Gard

M. Richardot, préfet du Gard, a tenu à préciser qu'au cours de la mutinerie, un très petit nombre de révoltés avaient été blessés. Ces blessures légères sont d'ailleurs exclusivement consécutives à leur évolution désordonnée sur les toitures de la centrale et aux chute qu'ils ont faites puisqu'ils étaient dans un état de surexcitation inhabituel. Dès après s'être rebellés, en effet, ils avaient systématiquement pillé la cantine de l'établissement et s'étaient emparé d'un stock important de cigarettes et de bouteilles d'où un état d'ivresse qui n'a contribué ni à calmer leurs esprits ni à assurer leurs pas.

Par contre, il n'y a eu aucun blessé supplémentaire parmi les détenus du fait de l'intervention des forces de l'ordre. Du côté de celles-ci quelques contusions et commotions bénignes dues à des jets de projectiles par les détenus durant l'assaut.

Le préfet a également fait état de l'acharnement qui avait présidé au pillage des locaux. Ils offraient, ce matin, a-t-il dit, le spectacle d'un immeuble bombardé pendant la guerre. Pour reconstruire la centrale il faudra repartir à zéro.